

Les espaces naturels algériens

Terre humide

TD1

Les espaces naturels algériens

I.1 Organisation des espaces naturels algériens

Selon les caractéristiques géographiques naturelles du pays, l'Algérie se divise en trois grandes régions : la première est au nord, bordée par la mer Méditerranée, la deuxième est au centre et au sud, et la troisième est le désert. Dans la bande côtière étroite (1,7 % des terres) bordant la mer Méditerranée, il existe des terres agricoles riches et de nombreuses ressources en eau ainsi que des forêts. La région de Constantine se distingue par son climat semi-aride (10,3 % des terres), située entre les chaînes de montagnes de l'Atlas Tellien au nord et l'Atlas Saharien au sud, avec une faible pluviométrie (entre 200 et 400 mm de pluie par an). Les rivières sont sèches la plupart des jours de l'année. C'est traditionnellement une zone de culture des céréales et d'élevage de moutons. Sahara : une vaste région désertique couvrant 2 millions de kilomètres carrés (88 % de la superficie totale des terres).

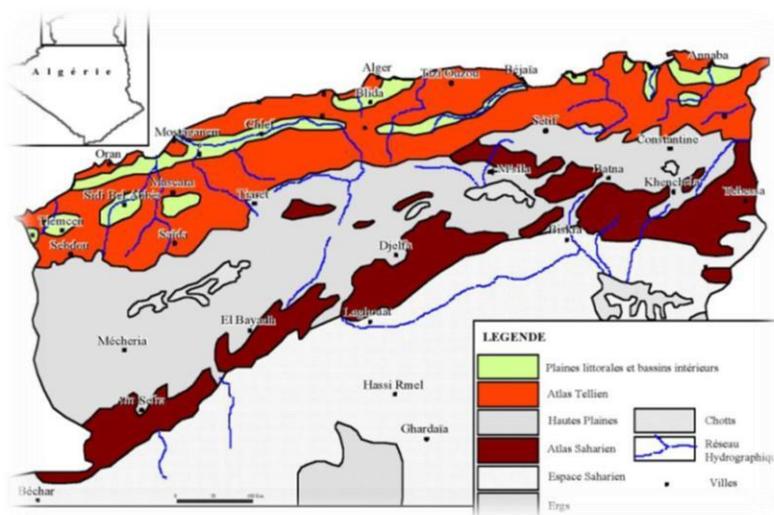


Figure 01. Organisation des espaces naturels algériens.

2- Description des espaces naturels algériens :

Les terres nationales sont divisées en plusieurs unités géographiques appelées ensembles écologiques ou zones naturelles. Ces zones diffèrent du nord au sud comme suit:

I.2.1- Zones humides :

Les zones humides sont des terrains de transition entre les systèmes terrestres et aquatiques.

Au sens de la Convention de Ramsar, "il s'agit de zones de marais, de marécages, de tourbières, et d'autres zones humides où l'eau est naturelle ou artificielle, permanente ou temporaire, stagnante ou courante, douce, légèrement salée ou salée, y compris les zones d'eau marine dont la profondeur ne dépasse pas six mètres." L'Algérie abrite environ 1700 zones humides, dont 50 sont inscrites sur la liste de la Convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale (Ramsar, 2002). Selon la Direction Générale des Forêts (DGF, 2001), elles sont réparties comme suit:

La région nord-est :

la plus humide et celle qui contient de nombreux lacs d'eau douce, des marais, des forêts riveraines et des plaines inondables. Par exemple : le lac de la ville de Qala. La bordure nord-ouest et les plateaux élevés : exposés à de faibles précipitations et caractérisés principalement par des formations végétales halophiles telles que les mangroves, les marais salants et les dunes.

Les eaux douces non salées en Algérie. Par exemple : le lac de Hafna, le lac oriental, le lac de Melghir et le lac de Hara.

Le désert :

il contient de nombreuses terres humides, oasis et dépressions. Ainsi, dans les chaînes de l'Ahaggar et du Tassili, le réseau hydrographique contient de nombreuses terres humides exceptionnelles et permanentes appelées Gueltas. Ces zones humides sont actuellement soumises à des pressions, principalement d'origine humaine (surexploitation, construction non planifiée de barrages ou de drains au profit de l'agriculture). Cela signifie la disparition de la biodiversité des plantes et des animaux.

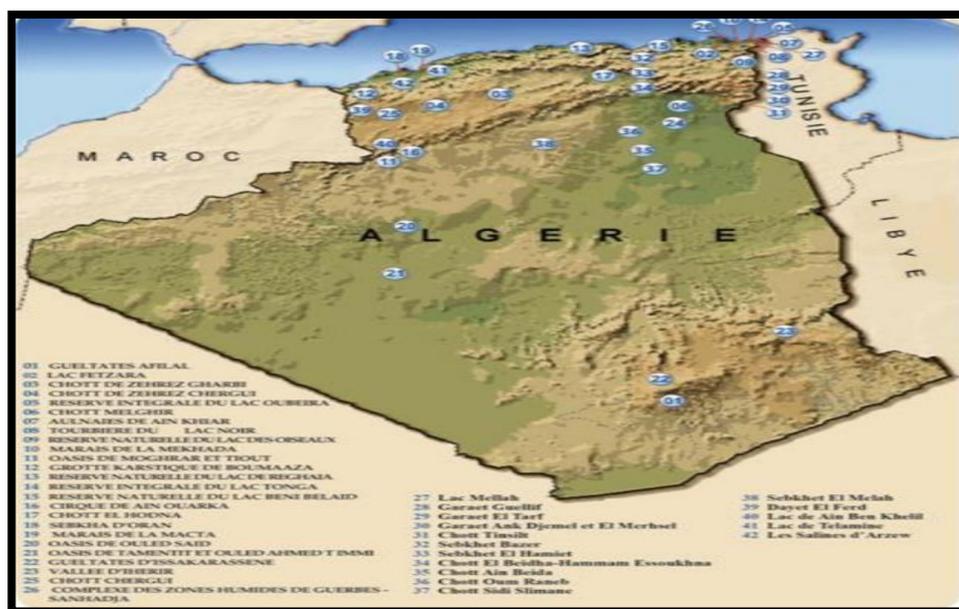


Figure 02. Carte de répartition des sites classés dans la liste Ramsar des zones humides en Algérie.